

Décision n° 2026-0944
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 13 mai 2026
abrogeant l'attribution de ressources en numérotation à
la société Digicel Antilles Françaises Guyane

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Digicel Antilles Françaises Guyane reçu le 7 mai 2026, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 13 mai 2026, les dispositions attribuant à la société Digicel Antilles Françaises Guyane (Siren : 431 416 288) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées		Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 11		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 12		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 13		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 14		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 15		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 16		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 17		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 18		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 50 19		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 11		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 12		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 13		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 14		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 15		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 16		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 17		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 18		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 60 19		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 11		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 12		2026-0734	10/04/2026

Type de ressources	Ressources restituées		Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 13		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 14		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 15		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 16		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 17		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 18		2026-0734	10/04/2026
Numéros mobiles de longueur étendue	07 00 70 19		2026-0734	10/04/2026

Article 2. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Digicel Antilles Françaises Guyane et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 13 mai 2026

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales